

**Commune de
ST SATURNIN DU LIMET**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie le :

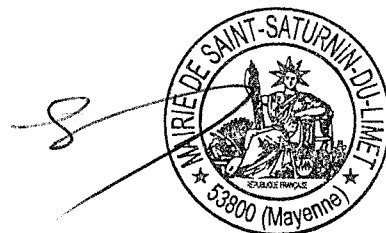
**Le jeudi 27 juin 2024
à 20 heures 30**

Ordre du jour

- Approbation la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme
- Approbation de la révision allégée n°01 du PLU
- Vente de terrain à Qualipac Aluminium
- Etude énergétique : Salle des loisirs et Mairie
- Exposition 2^{nde} Guerre Mondiale : 2^{ème} édition
- Divers

St Saturnin du Limet, le 20 juin 2024

Le Maire,
Gérard BEDOUËT



L'article L.2121-10 du CGCT précise désormais que :

Toute convocation est faite par le maire. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations, affichée ou publiée. Elle est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.